

Identifier et prévenir les risques psychosociaux

Stress, épuisement, harcèlement, violences

Agir vite, sur le bon terrain et avec le bon texte.



DURÉE
1 jour · 5 modules



GROUPE
12 participants
maximum



MODALITÉS
Présentiel ou distanciel ·
intra ou inter



DÉJÀ FORMÉS
+300 élus

●●● EN BREF

Le Code du travail ne définit pas les « RPS », mais il donne au CSE de vrais leviers, à condition de savoir lesquels viser. Cette journée fournit les repères juridiques et méthodologiques pour repérer les signaux d'alerte, inscrire les facteurs de risque au document unique, bâtir un plan d'action et réagir face à une crise.

●●● POUR QUI ?

Élus titulaires et suppléants confrontés à des signalements, membres de la CSSCT, référents harcèlement, élus qui veulent faire évoluer le document unique.

●●● OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Détecter les signes de stress, de harcèlement ou d'épuisement
- ✓ Analyser les facteurs de risque organisationnels et relationnels
- ✓ Mettre en place une démarche de prévention intégrée au DUERP
- ✓ Gérer les situations de crise dans le respect des procédures
- ✓ Connaître les obligations légales de l'employeur et le rôle du CSE
- ✓ Construire un plan d'action RPS adapté à l'entreprise



LE RÉFLEXE UTILE

Quand un salarié vous alerte, notez la date, les faits et les personnes présentes le jour même. Une alerte au titre de l'article L. 2312-59 se juge sur des éléments matériels, pas sur une impression.

●●● PROGRAMME

1 Comprendre les RPS et leurs enjeux

- Définition et cadre réglementaire des RPS
- Les différents types de RPS : stress, harcèlement, burn-out, violences au travail
- Conséquences sur la santé des salariés et la performance de l'entreprise

2 Identifier et évaluer les situations à risque

- Repérer les signaux d'alerte individuels et collectifs
- Analyser les causes et facteurs de risques (organisationnels, relationnels, individuels)
- Méthodes et outils d'évaluation des RPS

3 Prévenir les RPS : actions et bonnes pratiques

- Le rôle du CSE et des représentants du personnel dans la prévention
- Intégrer les RPS dans le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels)
- Sensibilisation et actions de prévention auprès des salariés et de la direction

4 Agir face aux situations de crise

- Prise en charge des situations de souffrance au travail
- Conduite à tenir en cas de signalement (harcèlement, burn-out...)
- Travailler en collaboration avec les acteurs internes et externes (RH, médecine du travail, inspection du travail)

☆ Cas pratiques et mise en situation

- Études de cas concrets
- Élaboration d'un plan d'action RPS adapté à votre entreprise
- Jeux de rôle et simulations pour mieux réagir face aux RPS



PRÉREQUIS

Aucun prérequis.



DÉLAI D'ACCÈS

Intra : immédiat, à la demande du client. Inter : selon le calendrier des sessions.



ÉVALUATION

Positionnement en amont, évaluation des acquis, questionnaire de satisfaction, attestation de fin de formation.



FINANCEMENT

Budget de fonctionnement du CSE, sur délibération du comité (art. L. 2315-61).



ACCESSIBILITÉ

Accessible aux personnes en situation de handicap. Adaptations sur demande : infos@cseacademie.fr.





CSE ACADEMIE

Votre allié pour un CSE éclairé et performant



Formations CSE

34 formations, en intra ou en inter, partout en France



Accompagnement juridique

Un juriste référent dédié à votre CSE toute l'année



Rédaction de procès-verbaux

Trois formules, du compte rendu simple au mot-à-mot



Rencontres CSE

Des séminaires pour monter en compétences entre élus

+1 500

ÉLUS FORMÉS

98 %

DE SATISFACTION

9,8/10

NOTE MOYENNE

34

FORMATIONS

PARLONS DE VOTRE PROJET



06 59 05 52 13



infos@cseacademie.fr



www.cseacademie.fr

Du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h. Réponse à votre demande sous 24 h.



TOUT LE
CATALOGUE
EN LIGNE

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION.



SUIVEZ-NOUS

LinkedIn



Facebook



TikTok